

De: Perso Nathalie Gueyne <nat.gueyne@orange.fr>
Envoyé: samedi 2 juin 2018 17:58
À: Mairie Malansac
Cc: joseph.roudaut44@orange.fr
Objet: Projet Eolien L'Ardoise

Monsieur,

Quand une habitation est à moins de 1km d'une éoliennes,
je suis absolument contre.

Les nuisances pour les riverains sont insupportables, j'ai pu le constaté.

Le paysage est détérioré sur des kilomètres, voir celle au nord de Saint Gravé.

Ce type d'énergie couteuse en entretien, soit disant écologique mais dérange les oiseaux migrateurs entre autre.

LES PANNEAUX SOLAIRES sur le toit du Super U et du parking autour, sur toutes les granges d'élevage, voir dans des landes, serait une source d'énergie rentable avec les nouveaux types de panneaux orientables, plus écologique et donc s'inscrivant dans une démarche de **développement durable de la commune.**

Le Parc Eolien de Theix a été démonté!!!!

Bien cordialement,
Nathalie Gueyne d'Aboville
06 10 07 01 40